



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Joliette, tenue par vidéoconférence à 16 h 30, le 6 avril 2021, où étaient présents le conseiller Luc Beauséjour, les conseillères Claudia Bertinotti et Danielle Landreville, les conseillers Richard Leduc, Yves Liard, Patrick Lasalle, Patrick Bonin et Alexandre Martel formant quorum sous la présidence de M. Alain Beaudry, maire.

21-213 – MOIS DE LA SENSIBILISATION AU MÉLANOME ET AU CANCER DE LA PEAU – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QU'il est impératif de rappeler aux communautés à travers le Canada l'importance de la sécurité solaire;

CONSIDÉRANT QUE la surexposition aux rayons UV est l'une des principales causes des mélanomes et des cancers de la peau non mélanome;

CONSIDÉRANT QUE le cancer de la peau est le plus fréquent de tous les cancers. Un Canadien sur six né dans les années 1990 aura un cancer de la peau au cours de sa vie;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses personnes s'exposent au soleil sans prendre les mesures de précaution nécessaires et ignorent que tout assombrissement de la couleur de la peau, y compris le bronzage, est signe de dommages causés par les rayons UV;

CONSIDÉRANT QUE l'auto-examen de la peau devrait être effectué tous les mois, car les cancers de la peau sont très faciles à traiter lorsqu'ils sont détectés à un stade précoce;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Sauve ta peau se consacre à la lutte contre les cancers de la peau non mélanomes, le mélanome et le mélanome oculaire par le biais d'initiatives nationales d'éducation, de plaidoyer et de sensibilisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Landreville, appuyé par la conseillère Claudia Bertinotti et résolu :

DE PROCLAMER le mois de mai 2021 « Mois de la sensibilisation au mélanome et au cancer de la peau ».

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

Copie certifiée conforme

MYLÈNE MAYER
Greffière
08-04-2021